

## Descriptif de module

**Domaine :** Economie & Services  
**Filière :** Economie d'entreprise

### 1. Intitulé de module **Droit et Fiscalité** **2023-2024**

**Code :** 5511

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres :

**Caractéristique :**

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 14, du Règlement de filière du Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 6

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

A la fin du module l'étudiant-e devra :

- Être capable de mobiliser une culture générale du droit suisse lui permettant d'identifier et d'analyser des problèmes juridiques rencontrés par les entreprises en mettant en pratiques des règles juridiques.
- Pouvoir mettre en relation les caractéristiques de l'environnement juridique suisse et de ses institutions avec les problématiques des différents agents économiques.
- Être en mesure d'analyser les principaux problèmes juridiques et fiscaux, et d'appliquer les bases légales issues du droit de l'entreprise.
- Être capable d'identifier, de synthétiser et de présenter des problématiques de nature juridique ou fiscale en justifiant la solution proposée en s'appuyant sur ces caractéristiques (sources du droit et principes juridiques).
- Être capable d'évaluer les implications et contraintes légales et fiscales des activités d'une entreprise, de synthétiser les enjeux et les risques afin de soutenir une position prise, ce qui inclut les problématiques liées à la fiscalité verte et à la numérisation (protection des données).

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Bases du droit :

- Les sources du droit, hiérarchie des normes.
- Droit constitutionnel : rôles et prérogatives institutionnelles de la Confédération et des cantons, libertés fondamentales, notamment la liberté économique et la propriété.

Droit des contrats et des obligations :

- Partie générale du code des obligations, validité des contrats, qualité des parties, annulation, examen de contrats spéciaux tels que le contrat de vente, le contrat de mandat, le contrat d'entreprise.

Droit de l'entreprise :

- Droit des sociétés commerciales, constitution, formes, raisons de commerce, qualité des fondateurs, RC, poursuites et faillites, responsabilité civile et pénale, protection des données.

Introduction du système fiscal suisse :

Le contenu du cours sur la fiscalité des personnes physiques et morales s'articule autour des questions suivantes :

- Quel est le fonctionnement de l'impôt sur le revenu / bénéfice et l'impôt sur la fortune / capital ?
- Qui est soumis à l'impôt ?
- Quel est l'objet de l'impôt ?
- Quelles sont les déductions possibles ?
- Détermination du revenu / bénéfice et de la fortune nets / capital propre imposables ?
- Calcul de l'impôt dû
- La procédure de taxation en matière d'impôts directs

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

- Examens écrits de 90 minutes à la fin du semestre (Automne : 1 examen pour la partie Droit ; Printemps : 1 examen pour la partie Droit et 1 examen pour la partie Fiscalité).
- Pour la partie Droit : pas de contrôle continu, ni de bonus.
- Pour la partie Fiscalité : des points bonus peuvent être accordés dans le cadre de contrôles continus (oraux et/ou écrits) effectués pendant le semestre. Ces derniers seront ensuite ajoutés à la note finale de l'examen pour la partie fiscalité lors du premier passage, mais pas lors de l'examen de remédiation.
- Pondération : 1/3 Droit Automne, 1/3 Droit Printemps, 1/3 Fiscalité.

## 7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Autres modalités :

### **Autres modalités de remédiation**

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

## 8. Bibliographie

### Droit constitutionnel :

- MALINVERNI Giorgio, HOTTELIER Michel, HERTIG RANDALL Maya, FLUCKIGER Alexandre, Droit constitutionnel suisse, Volume 1, 4ème édition, Berne 2021.
- MALINVERNI Giorgio, HOTTELIER Michel, HERTIG RANDALL Maya, FLUCKIGER Alexandre, Droit constitutionnel suisse, Volume 2, 4ème édition, Berne 2021.
- BOILLOD Jean-Pierre, Manuel de droit, 17ème édition, Genève 2017.
- GONIN Luc, Droit constitutionnel suisse, Genève/Zurich 2021.

### Droit des obligations :

Partie générale :

- TERCIER Pierre, PICHONNAZ Pascal, Le droit des obligations, 6ème édition, Zurich 2019.

Responsabilité civile :

- MULLER Christoph, La responsabilité civile extracontractuelle, Bâle 2013.
- WERRO Franz, La responsabilité civile, 3ème édition, Berne 2017.

Partie spéciale :

- TERCIER Pierre, BIERI Laurent, CARRON Blaise, Les contrats spéciaux, 5ème édition, Zurich 2016.

### Droit des sociétés :

- MEIER-HAYOZ Arthur, FORSTMOSER Peter, IORDANOV Peter, Droit suisse des sociétés, Berne 2015.
- MONTAVON Pascal, Abrégé de droit commercial, 6ème édition, Zurich 2017.

### Fiscalité :

#### Doctrine :

- Droit fiscal suisse, Xavier Oberson, 2021, 5ème édition, Helbing Lichtenhahn, Bâle.
- Impôt fédéral direct, Commentaire de la loi sur l'impôt fédéral direct, Yves Noël, Florence Aubry Girardin, éditeurs, 2017, Helbing Lichtenhahn.
- Droit fiscal suisse et international, Recueil de cas pratiques, Énoncés et solutions, Jean-Frédéric Maraia, Alara E. Yazicioglu, 2022, 3ème édition, Helbing Lichtenhahn.
- Les taxes et les impôts en Suisse de A à Z, L'essentiel de la fiscalité suisse par mots-clés, Philippe Ehrenström, 2016, Weka, Zürich.
- Introduction à la fiscalité de l'entreprise, Jean-Marc Rivier, 1990, Lausanne.
- Recueil de cas pratiques en droit des affaires : droit commercial et droit fiscal / Thierry Obrist ; avec la collaboration de Agathe Testori, Stämpfli, Berne, 2014.
- Xavier Oberson, Taxer les robots: Aider l'économie à s'adapter à l'usage de l'intelligence artificielle, 1ère édition, 2020, éd. Larcier.
- Philippe Butty, Comprendre l'impôt fédéral direct, Fil conducteur et réponses aux questions de la pratique, Weka, 2020.
- Daniel Kraus / Thierry Obrist / Olivier Hari, Blockchains, smart contracts, decentralized autonomous organizations and the law, éd. Elgar, 2019.

#### Compilations de lois et circulaires de l'administration fédérale :

- Pascal Hinny, Jean-Blaise Eckert, Droit fiscal, Recueil de textes avec renvois, index et remarques, Schulthess, EDITIONS ROMANDES.
- Daniel Gyax (éd.), Circulaires et instructions fédérales en matière fiscale.

#### Site internet :

- [www.admin.ch](http://www.admin.ch) (site de la Confédération suisse)
- [www.estv.admin.ch](http://www.estv.admin.ch) (site de l'Administration fédérale des contributions)
- [www.ge.ch](http://www.ge.ch) (site du Canton de Genève)